

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1993)

Heft: 54: La "Muba" restera bâloise

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ARGOVIE

Découvertes archéologiques

Creusez et vous trouverez un trésor. En juin dernier, des travaux de terrassement réalisés pour une construction privée ont mis à jour une travée de 137 tombes datant de l'époque où une garnison romaine stationnait à Vindonissa (Windisch). Cette découverte devrait permettre aux archéologues de mieux comprendre comment vivait la population il y a quelque 2000 ans...

GENEVE

La grande braderie

Une première pour la prochaine fête des Pâquis, à Genève, le 26 septembre prochain : un grand marché libre sera ouvert aux Pâquisards. Quatre mois de tractations auront été nécessaires aux organisateurs de la manifestation pour en obtenir l'autorisation. L'idée de ce grand marché où l'on trouvera de tout a été prise à Amsterdam, "une ville qui est offerte à la population une fois l'an", comme l'explique René de Haan, animateur du centre de loisirs des Pâquis. 700 stands devraient ainsi trouver leur place, dans le préau de l'école du quartier et dans les rues avoisinantes.

Eurovision

Le centre opérationnel de l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER) quitte Bruxelles pour Genève : les travaux d'extension des bâtiments du siège de l'UER, au Grand Saconnex, sont en voie d'achèvement. Comme cela avait été annoncé voilà un an et demi, toutes les activités de l'UER sont donc concentrées au même endroit, lui permettant de gérer

mieux un développement qui va croissant depuis l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale. Le nouveau centre de contrôle de l'Eurovision et Euroradio acheminera chaque année quelque 50.000 transmissions TV et 1.500 concerts radiophoniques vers 47 pays. A noter que le transfert aura également des répercussions bénéfiques sur Genève : outre l'embauche immédiate d'une trentaine de collaborateurs, l'UER versera à l'administration fiscale communale et cantonale un supplément de 1,5 million de

frs.s. au titre de l'impôt sur le revenu du personnel.

JURA

En voie de désertification

La gare de Delémont survivra-t-elle ? Rien n'est moins sûr. La ligne régionale Delémont-Laufon avait déjà été supprimée le 23 mai dernier, pour laisser place à un service de bus. Un service d'ailleurs restreint, puisque seules deux paires de cars desservent la ligne, le matin seulement et uniquement les jours ou-

vrables. Plus de voyageurs, plus de marchandises non plus. Peugeot ne fera ainsi plus transiter ses véhicules pour l'Italie par Delémont : le trafic marchandises avec Delle (France) a cessé le 25 juin dernier, un an après l'arrêt du trafic voyageurs sur cette même ligne. En outre, la transformation en société anonyme du service de fret des CFF, Cargo Domicile, conduira à la désaffection du centre régional de Delémont...

Prière de simplifier

Les autorités bernoises ont annoncé, au courant de l'été, leur décision de transférer la commune de Vellerat en territoire jurassien. Bien, disent en substance les autorités de la commune, mais ne trouvez-vous pas la procédure un peu trop complexe ? Cette procédure impose un délai de trois ans avant le transfert. Elle implique en outre une procédure de consultation du projet de la "Lex Vellerat", deux lectures au Grand Conseil bernois, une votation populaire dans le canton de Berne, un plébiscite à Vellerat, des délibérations aux Chambres fédérales et une votation fédérale. Un programme chargé pour une commune de 70 habitants qui n'en demandaient pas tant. D'après le maire de Vellerat, Pierre-André Comte, sa commune pourrait rejoindre le Jura dès 1994 sur la base d'un arrêté fédéral urgent fondé sur un concordat intercantonal (entre Berne et Jura). L'avantage de cette procédure, pour peu qu'elle soit ratifiée par les deux Chambres fédérales, serait que l'on éviterait une votation fédérale : le maire estime inutile de faire se déplacer quelque 4,4 mil-

GRISONS

Coupable imprudence

Le 10 juillet dernier, un grave accident de rafting faisait 9 morts et 17 blessés. Trois canots pneumatiques chaviraient sur un tronçon reconnu dangereux et interdit à la navigation, entre Scuol et Pradelle, près d'un chantier de barrage sur l'Inn. Cet accident, le plus grave du genre survenu en Suisse, n'a pas laissé indifférentes les autorités romanches. Le Ministère public des Grisons a donc décidé l'ouverture d'une procédure pénale pour homicide par négligence contre un homme et une femme. Ces derniers étaient responsables des canots (le troisième responsable est décédé lors du naufrage) et étaient passés outre l'interdiction formelle de naviguer, malgré les avertissements lors de la mise à l'eau et les panneaux d'interdiction.



RAFTING
MORTEL
SUR L'INN



lions d'électeurs pour un village ne comptant pas cent habitants...

NIDWALD

Des choix difficiles

La Cedra (société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) a finalement opté pour la construction d'un dépôt de stockage des déchets moyennement et peu radioactifs sous le Wellenberg (NI). 3 autres sites avaient été également retenus : le Bois de la Glaive à Ollon (VD), le Piz Pian Grand (GR) et l'Oberbauenstock (UR). Le dépôt devrait, si tout se passe bien, être inauguré en 2005 : il aura fallu 20 ans pour parvenir à cette décision, la première demande d'autorisation de forage ayant été déposée en 1983. Des délais trop longs, pour le chef du Département fédéral de l'énergie Adolf Ogi. Or la Cedra doit construire aussi un dépôt de stockage pour les déchets hautement radioactifs. Un programme de forage, dans le nord de la Suisse, est en préparation. Mais quand ? A Ollon, il a fallu attendre 8 ans. A Sibligen (SH), le canton a mis 6 ans avant d'accorder son autorisation...

Wellenberg n'accueillera aucun déchet radioactif de longue durée. Par contre, les galeries, creusées dans la roche, renfermeront des déchets dits "à courte vie" : leur activité faiblit de moitié après 30 ans. Ces déchets proviendront, pour l'essentiel, des centrales nucléaires (vêtements, appareils ou outils susceptibles d'être contaminés). Une part restreinte proviendra des centres de recherches et des hôpitaux. Reste le problème des déchets hautement radioactifs, résidus de

combustibles issus du cœur des centrales nucléaires et dont la radioactivité peut durer quelques millions d'années. La Cedra devra choisir un site en l'an 2000 pour leur stockage, l'installation devant commencer à fonctionner vers 2020.

TESSIN

A la caisse



FLAVIO MASPOLI

À la fin du mois de juillet 92, la Lega dei Ticinesi avait lancé une opération "escargot", destinée à bloquer l'autoroute du Gothard. Aujourd'hui, le Gouvernement cantonal, qui avait envoyé à l'époque sur place 200 policiers, sans oublier les véhicules de débâlement, les canons à eau et des hélicoptères, présente la facture. Il demande, en dédommagement, 180.000 frs. s. à dix représentants de la Lega, dont son chef Giuliano Bignasca et le Conseiller National Flavio Maspoli. Giuliano Bignasca, qui n'est plus à une provocation près, a d'ores et déjà annoncé qu'il photocopierait ladite facture en moult exemplaires afin d'organiser "un concours d'avions de papier pour les enfants"...

VALAIS

Découverte archéologique

C'est une première : les archéologues viennent de mettre à jour

à Martigny un temple dédié à Myrra, datant probablement du IIIème siècle de notre ère. Le culte de ce "dieu du soleil invincible", d'originaire iranienne, avait été importé et répandu par les mercenaires et légionnaires de l'armée romaine. Mais on s'explique mal la présence d'un tel temple à Martigny : le culte de Myrra s'était surtout développé en Italie, le long du Rhin et du Danube. Sans doute, la situation de Martigny en ce début d'ère chrétienne explique-t-elle l'existence du culte exotique. Chef-lieu de province à l'époque, ville de garnison et de passage important, il est possible que des soldats de la garde du gouverneur aient voulu y célébrer leur culte. Selon les premiers éléments apportés par les archéologues, le sanctuaire aurait été détruit volontairement à la fin du IVème siècle par les chrétiens désireux de faire table rase de tout paganisme.

ZURICH

Douloureuses finances

Toujours à la recherche de l'équilibre financier, le Conseil d'Etat zurichois a pris une série de mesures destinées à assainir le budget cantonal. La suppression de plusieurs centaines d'emplois, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, a été planifiée pour les prochaines années. Les impôts devraient être augmentés et être relevés de 3% dans les trois années à venir. En outre, le Conseil d'Etat veut d'une part diminuer les frais et dédommagements prévus pour les participants aux diverses commissions, d'autre part réduire le temps de travail des fonctionnaires cantonaux. Globalement,

cette série de mesures devrait apporter une économie de plus de 100 millions de frs.s.

Fumeurs s'abstenir

Il n'est désormais plus possible de fumer dans les trains à impériale du réseau express régional zurichois. Les CFF avaient d'ailleurs émis cette intention dès 1991 et, depuis quelques semaines, les trains "Colibri" n'ont plus de compartiments fumeurs. Cette interdiction, sur le réseau régional, devrait permettre aux CFF de réaliser des économies de l'ordre de 1,5 million de frs.s. par an, sur les frais de nettoyage et d'entretien.

Rêves d'indépendance

La ville de Zurich éprouve de plus en plus de difficultés à assumer son rôle de pôle au sein d'une région qui compte plus d'un million d'habitants. Son déficit budgétaire s'aggrave et elle n'est plus en mesure de supporter seule le poids d'infrastructures dont profitent également les communes avoisinantes. Cette situation délicate conduit maintenant certains responsables politiques (dont la Conseillère municipale Ursula Koch, responsable des Travaux Publics) à relancer l'idée de la séparation : pourquoi Zurich ne deviendrait-elle pas un demi-canton ? Ce statut lui permettrait d'acquérir plus d'autonomie dans les domaines de la santé, du logement ou encore de la fiscalité. Elle pourrait aussi bénéficier d'un outil législatif plus important, mieux adapté à ses besoins et pourrait négocier d'égal à égal avec les autres cantons. Enfin, il lui serait donné de mieux se faire entendre au niveau fédéral. ■